

Bulletin Municipal Officiel

N° 186

JANVIER 2017

**Actes administratifs
Arrêtés du Maire**

Sommaire

Sécurité.....	2
Direction générale du développement urbain.....	2
Autorisations de travaux.....	2
Autorisations de programme.....	2
Déclarations préalables.....	2
Permis de construire.....	4
Permis de démolir.....	5
Direction de la population.....	5
Direction des affaires générales.....	5
Direction de la commande publique.....	7

Sécurité

Extrait du registre des arrêtés du maire – Arrêtés de fermeture pour cession d'activités, d'un établissement recevant du public n° 162-16 ERP « magasin la Halle » sis 291 cours Emile Zola à Villeurbanne
Pour le maire,
Didier Vullierme

Extrait du registre du maire – Arrêté d'ouverture d'une manifestation exceptionnelle relatif à un établissement recevant du public n° 163-16 ERP « salon Studyrama » - Espace Double Mixte – Domaine scientifique de la Doua sis 19 avenue Gaston Berger 69100 Villeurbanne
Pour le maire,
Didier Vullierme

Extrait du registre du maire – Arrêté d'ouverture d'un manifestation exceptionnelle relatif à un établissement recevant du public n° 164-16 A-ERP « salon Vintage » - Espace double mixte – domaine scientifique de la Doua sis 19 avenue Gaston Berger à Villeurbanne
Pour le maire,
Didier Vullierme

Arrêté n°007-17 ERP portant retrait de l'arrêté n° 142-16 ERP du 05/10/2016 refusant l'autorisation de travaux de la SARL le Café des Brocanteurs
Pour le maire,
Didier Vullierme

Extrait du registre des arrêtés du maire n°008-17 ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public SARK le café des Brocanteurs
Pour le maire,
Didier Vullierme

Direction générale du développement urbain

Autorisations de travaux

AT 069 266 16 193 accordée le 18 janvier 2017 Croustichaud
Une AT a été accordée à Mme Soizic Jan-Surel, pour la mise en accessibilité de son commerce avec demande de dérogation sis 71 rue Francis de Pressensé.

Le maire,

AT 069 266 16 192 accordée le 19 janvier 2017 Caisse nationale de la sécurité sociale militaire
Une AT a été accordée à SNI SUD EST, pour la mise en conformité des locaux sis 210 cours Emile Zola.

Le maire,

Autorisations de programme

AP 069 266 17 00001 accordée le 11 janvier 2017 COGEDIM Grand Lyon – Mme VALERI Marine
Une AP a été accordée à COGEDIM Grand Lyon – Mme VALERI Marine pour l'installation d'une enseigne scellée au sol au 127 avenue Roger Salengro.

Le maire,

Déclarations préalables

DP 069 266 16 430 accordée le 03 janvier 2017 Sci SHALMY – Mme AMAR Myriam
Une DP a été accordée à Sci SHALMY – Mme AMAR Myriam pour la modification de façade du 43 rue Dedicu.

Le maire,

DP 069 266 16 448 accordée le 03 janvier 2017 Citya Barioz immobilier – M. Bahloul Mounir
Une DP a été accordée à Citya Barioz immobilier – M. Bahloul Mounir pour le ravalement de façades et le remplacement des garde-corps au 175 / 177 route de Genas.

Le maire,

DP 069 266 16 447 accordée le 04 janvier 2017 Monsieur BOURGUET Valentin
Une DP a été accordée à Monsieur BOURGUET Valentin pour l'installation d'une fenêtre de toit en remplacement des deux existantes 34 rue Paul Verlaine.

Le maire,

DP 069 266 16 344 accordée le 06 janvier 2017
Monsieur Gippa Jean-Michel
Une DP a été accordée à Monsieur Gippa
Jean-Michel pour la création d'un abri de jardin au
19 rue Emile Cheysson.

Le maire,

DP 069 266 16 455 accordée le 06 janvier 2017
Adoma – M. BRAULT François
Une DP a été accordée à Adoma – M. BRUAULT
François pour la modification des façades et la
dépose de la marquise au 39 rue Edouard Vaillant.

Le maire,

DP 069 266 16 431 accordée le 06 janvier 2017
Monsieur VOUILLON Philippe
Une DP a été accordée à Monsieur VOUILLON
Philippe pour la pose de 5 fenêtres de toit au 65 rue
Jean Claude Vivant.

Le maire,

DP 069 266 16 453 accordée le 09 janvier 2017
Monsieur FAURE David
Une DP a été accordée à Monsieur FAURE David
pour la réfection de la toiture, la modification et la
pose de fenêtre de toit au 4 rue Clos Poncet.

Le maire,

DP 069 266 16 458 refusée le 10 janvier 2017 Mme
KSOURI Malika
Une DP a été refusée à Mme KSOURI Malika pour
la modification du portail et de la clôture au 11 rue
Michel Dupeuple.

Le maire,

DP 069 266 17 0002 accordée le 11 janvier 2017
Monsieur PIERRET Benoît
Une DP a été accordée à Monsieur PIERRET
Benoît pour le remplacement de fenêtres au 67 rue
des Charmettes.

Le maire,

DP 069 266 16 440 accordée le 11 janvier 2017 Ets
MOSNIER – Monsieur DELESCLUSE Pierre
Une DP a été accordée à Ets MOSNIER –
Monsieur DELESCLUSE Pierre pour le ravalement
de façade au 6 rue Sylvestre.

Le maire,

DP 069 266 17 0004 accordée le 18 janvier 2017
Mme CHARVIN Laure
Une DP a été accordée à Mme CHARVIN Laure
pour le changement de fenêtres et de volets au 7
cours Docteur Jean Damidot.

Le maire,

DP 069 266 17 011 accordée le 18 janvier 2017
Monsieur BILLANDON FARGEIX Christophe
Une DP a été accordée à Monsieur BILLANDON
FARGEIX Christophe pour le ravalement de
façades au 2 ter rue Geoffray.

Le maire,

DP 069 266 16 456 accordée le 18 janvier 2017 Sarl
CANOPEE INVEST – Monsieur FAURA Olivier
Une DP a été accordée à Sarl CANOPEE INVEST
– Monsieur FAURA Olivier pour le changement du
bardage, l'aménagement d'un accueil au public dans
les bureaux au 400 cours Emile Zola.

Le maire,

DP 069 266 16 461 accordée le 20 janvier 2017
Monsieur LONG Nicolas
Une DP a été accordée à Monsieur LONG Nicolas
pour l'extension en R+2 d'une maison au 23 rue
Docteur Ollier.

Le maire,

DP 069 266 16 432 accordée le 20 janvier 2017
Monsieur BOUNAAS Mohamed
Une DP a été accordée à Monsieur BOUNASS
Mohamed pour la modification de façades et la
construction d'une piscine au 21 rue des Roses.

Le maire,

DP 069 266 17 0005 accordée le 20 janvier 2017 Sas
CHAMPAGNE FACADES – Monsieur FRAISSE
Julien
Une DP a été accordée à Sas CHAMPAGNE
FACADES – Monsieur FRAISSE Julien pour le
ravalement de façades et l'isolation par l'extérieur
des pignons au 62 rue octavie.

Le maire,

DP 069 266 17 0007 accordée le 20 janvier 2017
Monsieur DIDIER Jean-Christophe
Une DP a été accordée à Monsieur DIDIER Jean-
Christophe pour la modification de la porte d'entrée
d'un logement au 25 rue Henri Rolland.

Le maire,

DP 069 266 17 0017 accordée le 30 janvier 2017
Mme Manon REGUILLON
Une DP a été accordée à Mme Manon
REGUILLON pour la réfection de la toiture et la
pose de 2 fenêtres de toit au 63 rue Jean-Claude
Vivant.

Le maire,

DP 069 266 17 0016 accordée le 30 janvier 2017
Immobilière Rhône-Alpes – M. PARIS JM
Une DP a été accordée à Immobilière Rhône-Alpes
– M. PARIS JM pour la réfection de la toiture
(tuiles, cheminée et abergements) au 7 rue Eugène
Fournière.

Le maire,

DP 069 266 17 0015 accordée le 30 janvier 2017
Monsieur POUYAU Tommy
Une DP a été accordée à Monsieur POUYAU
Tommy pour l'ajout d'une fenêtre de toit au 24 rue
François Molé.

Le maire,

DP 069 266 17 0014 accordée le 30 janvier 2017
Monsieur Anthony CLERC
Une DP a été accordée à Monsieur Anthony
CLERC pour l'installation d'une fenêtre de toit au
19 rue Léon Blum.

Le maire,

DP 069 266 16 0410 accordée le 30 janvier 2017
Monsieur Théophile CALONNE
Une DP a été accordée à Monsieur Théophile
CALONNE pour la modification de façade au 39
place Jules Grandclément.

Le maire,

DP 069 266 17 008 accordée le 31 janvier 2017 Sas
régie Chomette – M. Damien AILLET
Une DP a été accordée à Sas régie Chomette –
M. Damien AILLET pour la mise en place
d'un portail et d'un portillon au 31 et 33 place Jules
Grandclément.

Le maire,

DP 069 266 16 460 accordée le 31 janvier 2017 Sci
Dutournefeuille– M. Jean OPPERMANN
Une DP a été accordée à Sci Dutournefeuille–
M. Jean OPPERMANN pour le remplacement de la
devanture d'un local commercial au 133 cours
Emile Zola.

Le maire,

Permis de construire

PC MODIFICATIF 069 266 16 0024 M01 accordé
le 10 janvier 2017 Sci des antonins
Un PC MODIFICATIF a été accordé à Sci des
antonins pour le changement de destination d'un
local artisanal en 5 logements sis 4 passage des
antonins.

Le maire,

PC 069 266 16 0101 accordé le 10 janvier 2017 Sarl
foncière Chomette
Un PC a été accordé à Sarl foncière Chomette pour
le changement de destination d'un local commercial
en logement avec modification de façade sis 89 rue
du 4 août 1789.

Le maire,

PC MODIFICATIF 069 266 15 0005 M01 accordé
le 10 janvier 2017 Saem SERL
Un PC MODIFICATIF a été accordé à Saem SERL
pour la construction d'une maison de projet
éphémère et la réalisation de 2 places de
stationnement en surface sis 157 cours Tolstoï.

Le maire,

PC MODIFICATIF 069 266 1 0009 M02 accordé le
11 janvier 2017 Sci Rhône
Un PC MODIFICATIF a été accordé à Sci Rhône
pour la démolition de locaux désaffectés et la
construction de 3 bâtiments de 48 logements et la
réalisation de 55 places de stationnement en sous-
sol sis 191 rue Francis De Pressensé.

Le maire,

PC 069 266 14 0098 T01 accordé le 11 janvier 2017
Snc Lab'immo
Un PC a été transféré à la Snc Lab'immo pour la
construction d'un bâtiment de bureaux et de
laboratoires sis 7 rue bonnet.

Le maire,

PC 069 266 16 0111 accordé le 13 janvier 2017
Monsieur AGUERA P.E.
Un PC a été accordé à Monsieur AGUERA P.E.
pour l'extension d'une maison individuelle sis 42 rue
du Champ de l'Orme.

Le maire,

PC 069 266 16 0112 accordé le 13 janvier 2017
Monsieur Samuel SCIALOM
Un PC a été accordé à Monsieur Samuel SCIALOM
pour la démolition d'un cabanon et l'extension
d'une maison individuelle sis 320 rue Francis De
Pressensé.

Le maire,

PC 069 266 17 0006 accordé le 17 janvier 2017
COMUE – Université Lyon
Un PC a été accordé à COMUE – Université Lyon
pour la restructuration ERP du patio
et la réhabilitation de 3 bâtiments (Mendel, Omega
et Berthollet) sur le campus de la DOUA sis 24
avenue Gaston Berger.

Le maire,

PC MODIFICATIF 069 266 13 0091 accordé le 17
janvier 2017 Sccv 62 rue Léon Blum
Un PC MODIFICATIF a été accordé à Sccv 62 rue
Léon Blum pour la modification du permis de
construire initial relatif à la construction de 26
logements collectifs en vue de diviser l'un des
logements en 2 et de réaliser 2 places de
stationnement supplémentaires sis 62 rue Léon
Blum .

Le maire,

PC 069 266 16 0058 T01 accordé le 23 janvier 2017
Sccv Beaudelaire Villeurbanne RA
Un PC a été transféré à Sccv Beaudelaire
Villeurbanne RA pour la construction de 22
logements collectifs en R+3 + attique sis 13 rue
Beaudelaire.

Le maire,

Un PC MODIFICATIF 069 266 11 0019 M01
accordé le 23 janvier 2017 Métropole de Lyon
Un PC MODIFICATIF a été accordé à Métropole
de Lyon pour la démolition de locaux de dépôt et la
construction d'un ascenseur dans un collège avec
mise accessibilité et sécurité incendie sis 26 rue
Teillon.

Le maire,

PC MODIFICATIF 069 266 14 0030 M01 accordé
le 23 janvier 2017 Icade Sasu
Un PC MODIFICATIF a été accordé à Icade Sasu
pour la suppression d'un logement et la
modification de la typologie des logements avec
modification des jardins privatifs et collectifs sis 14
à 20 rue Paul Cambon.

Le maire,

PC MODIFICATIF 069 266 11 0136 M01 accordé
le 23 janvier 2017 Sci Double Mixte
Un PC MODIFICATIF a été accordé à Sci Double
Mixte pour le maintien de la cafeteria et la non
création d'un bloc sanitaire en R+1 sis 43 boulevard
du 11 novembre 1918.

Le maire,

Permis de démolir

PD 069 266 16 0014 accordé le 23 janvier 2017
Commune de Villeurbanne
Un PD a été accordé au Commune de Villeurbanne
pour la démolition totale des bâtiments existants sis
15 avenue Einstein.

Le maire,

PD 069 266 16 0013 accordé le 23 janvier 2017 Sa
Gabriel ROSSET
Un PD a été accordé au Sa Gabriel ROSSET pour
la démolition totale des bâtiments existants sis 20 à
26 rue du marais.

Le maire,

Direction de la population

ARRETE 01/17 du 23 décembre 2016
Monsieur Jean-Paul Chich, conseiller municipal est
délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état
civil, notamment pour célébrer les mariages de la
semaine du 2 au 6 janvier 2017 et de la semaine du
20 au 24 février 2017.

Jean-Paul Bret
Maire de Villeurbanne

ARRETE 02/17 du 23 décembre 2016
Madame Farida Casoli, conseillère municipale est
déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état
civil, notamment pour célébrer les mariages du
samedi 07 janvier 2017, du samedi 04 février 2017 et
du samedi 11 mars 2017.

Jean-Paul Bret
maire de Villeurbanne

ARRETE 03/17 du 23 décembre 2016
Monsieur Frédéric Vermeulin, conseiller municipal
est délégué pour remplir les fonctions d'officier
d'état civil, notamment pour célébrer les mariages
de la semaine du 09 au 13 janvier 2017 et de la
semaine du 06 au 10 février 2017.

Jean-Paul Bret
maire de Villeurbanne

ARRETE 04/17 du 23 décembre 2016
Madame Chafia Tifra conseillère municipale est
déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état
civil, notamment pour célébrer les mariages du
samedi 18 mars 2017.

Jean-Paul Bret
maire de Villeurbanne

ARRETE 05/17 du 23 décembre 2016
Madame Chantal Roux conseillère municipale est
déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état
civil, notamment pour célébrer les mariages de la
semaine du 20 au 24 mars 2017.

Jean-Paul Bret
maire de Villeurbanne

ARRETE 06/17 du 30 décembre 2016
Madame Chantal Roux conseillère municipale est
déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état
civil, notamment pour célébrer les mariages de la
semaine du 27 au 31 mars 2017.

Jean-Paul Bret
maire de Villeurbanne

ARRETE 07/17 du 18 janvier 2017
Monsieur Frédéric Vermeulin conseiller municipal
est délégué pour remplir les fonctions d'officier
d'état civil, notamment pour célébrer les mariages
du samedi 28 janvier 2017.

Jean-Paul Bret
maire de Villeurbanne

Direction des affaires générales

Arrêtés 2017-001 portant nomination du
correspondant du répertoire d'immeubles localisés
et d'un coordonnateur communal du recensement
et de ses adjoints
Article 1 Cécile BERNE est désignée comme
correspondant du répertoire d'immeubles localisés

(RIL) pour l'année 2017. Ses missions sont celles définies par les décrets et arrêtés susvisés. Ses obligations en matière de confidentialité et en matière informatique sont celles définies par les lois n° 51-711 et n° 78-17 susvisées.

Article 2 Cécile BERNE est désignée comme coordonnateur communal de l'enquête de recensement 2017 pour la commune de Villeurbanne. Fany ASKRI, Faten HESSAINIA, Fatima KADRI et Hélène ITRI sont désignées adjointes au coordonnateur communal.

Article 3 Les intéressés sont chargés de mettre en place l'organisation de l'opération de recensement dans la commune suivant les préconisations de l'INSEE, la logistique, d'organiser la campagne locale de communication, la formation des agents recenseurs, l'encadrement et le suivi des agents recenseurs.

Article 4 Les intéressés seront les interlocuteurs de l'INSEE pendant la campagne de recensement.

Article 5 Cécile BERNE, Fany ASKRI, Faten HASSAINIA, Fatima KADRI et Hélène ITRI devront, sous peine des sanctions prévues par la loi du 7 juin 1951 sur l'obligation la coordination et le secret en matière de statistiques, tenir pour strictement confidentiels les renseignements individuels dont ils pourront avoir connaissance du fait de leurs fonctions.

Jean-Paul Bret

Direction de la commande publique

NUMERO DE MARCHE	TITRE	TITULAIRE	MONTANT HT	DATE DE NOTIFICATION
5657	Mission d'inventaire du patrimoine bâti de la ville de Villeurbanne	BRUNO DE CROCK	88 991,67	26/12/16
5753	Maintenance de matériels informatiques	ECONOCOM OSIATIS France	Sans montant minimum annuel 15 000,00 maximum annuel	26/12/16
5756	Prestation d'insertion professionnelle par le nettoyage de l'école préfiguratrice Rosa Parks de la commune de Villeurbanne pour 2017	BUERS SERVICES	23 720	26/12/16
5774	Conception et gestion artistique et scénographique du festival "Les invites" 2017	ATELIER FRAPPAZ	490 909	05/01/17
5803	Etude d'opportunité relative à la mise en œuvre d'un dispositif de vidéo protection sur la commune de Villeurbanne	FMTV CONSEILS	13 100	26/12/16
5826	MAPA tampon sécurisation et surveillance des bâtiments communaux et surveillance des manifestations exceptionnelles	ABSCISSE	Sans montant minimum Montant maximum : 24 000	26/01/17